



NATIONS UNIES
ALGERIE



RAPPORT ANNUEL 2025 NATIONS UNIES ALGÉRIE



TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	5
PRÉSENTATION DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES ET DE SES PARTENAIRES	6
<hr/>	
CHAPITRE 1 : L'ALGÉRIE EN UN REGARD	8
<hr/>	
CHAPITRE 2 : RÉSULTATS DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES	12
2.1 VUE D'ENSEMBLE DES RÉSULTATS 2025 DU CADRE DE COOPÉRATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE	13
2.2 RÉSULTATS PAR AXES DU CCDD	14
AXE 1 : DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE ET PROMOTION DE L'INVESTISSEMENT	14
AXE 2 : GOUVERNANCE	20
AXE 3 : DÉVELOPPEMENT HUMAIN ET SOCIAL	26
AXE 4 : ENVIRONNEMENT, TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCONOMIES D'ÉNERGIE	32
2.3 PROGRAMMES HUMANITAIRES	38
2.3.1 PLAN DE RÉPONSE POUR LES RÉFUGIÉS SAHRAOUI	38
2.3.2 APPUI AUX MIGRANTS, RÉFUGIÉS ET DEMANDEURS D'ASILE HORS CAMPS	46
2.4 NE LAISSER PERSONNE DE CÔTÉ	50
2.5 PARTENARIATS POUR L'AGENDA 2030	52
2.6 ONE UN ALGERIA : COHÉRENCE, EFFICACITÉ ET EFFICIENCE	54
2.7 ENSEIGNEMENTS TIRÉS ET ÉVALUATIONS	56
2.8 APERÇU FINANCIER 2025	58
<hr/>	
CHAPITRE 3 : PRIORITÉS 2026	64
<hr/>	
ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS	66

AVANT-PROPOS

En 2025, l'Algérie a poursuivi ses efforts pour consolider une trajectoire de développement plus inclusive, durable et résiliente, dans un contexte international marqué par des incertitudes économiques, climatiques et géopolitiques. Les réformes engagées et les investissements structurants témoignent de l'engagement du gouvernement Algérien à renforcer la diversification économique, valoriser le capital humain et améliorer la gouvernance publique.

En tant que Coordinatrice résidente des Nations Unies en Algérie, je salue la qualité du partenariat avec le gouvernement Algérien qui constitue le socle de notre action conjointe. Guidé par le Cadre de coopération pour le développement durable 2023-2027, le Système des Nations Unies a poursuivi un appui structurant, visant à renforcer les capacités institutionnelles, améliorer la cohérence des politiques publiques et promouvoir une prise de décision fondée sur des données fiables.

Les résultats présentés dans ce rapport illustrent la valeur ajoutée d'une approche intégrée et coordonnée. En optimisant la complémentarité des agences, nous accompagnons des transformations clés –

qu'il s'agisse de la transition économique et environnementale, du renforcement des services sociaux ou de l'inclusion des populations les plus vulnérables – avec pour objectif de générer des impacts durables au bénéfice de toutes et tous.

L'année a également été marquée par la Revue à mi-parcours du Cadre de coopération, conduite conjointement avec le Gouvernement. Cet exercice a permis de confirmer la pertinence de notre partenariat et d'identifier les priorités pour la suite du cycle, notamment la concentration de nos efforts sur des initiatives à fort impact et le renforcement de la mobilisation des ressources financières.

Dans un contexte de contraintes budgétaires accrues, je tiens à exprimer ma reconnaissance au gouvernement Algérien, aux partenaires techniques et financiers, ainsi qu'à la société civile, pour leur engagement constant et leur collaboration. À l'approche de la seconde moitié du cycle, le Système des Nations Unies demeure pleinement engagé aux côtés de l'Algérie pour accélérer les progrès vers les Objectifs de développement durable et traduire les priorités nationales en résultats concrets, durables et mesurables.

Savina Ammassari
Coordinatrice résidente
Nations Unies Algérie

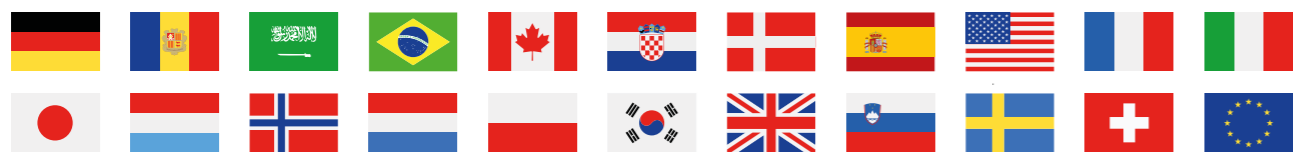


PRÉSENTATION DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES ET DE SES PARTENAIRES

ENTITÉS DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES ACTIVES EN ALGÉRIE



PARTENAIRES FINANCIERS



CHAPITRE 1 L'ALGÉRIE EN UN REGARD



Située en Afrique du Nord, au carrefour de la Méditerranée, du Maghreb et du Sahel, l'Algérie est le plus vaste pays d'Afrique, avec une superficie de 2 381 741 km². Sa configuration géographique, marquée par un littoral densément peuplé au nord, des hauts plateaux et un vaste espace saharien au sud, structure les dynamiques d'aménagement du territoire, d'accès aux services et de développement. La population était

estimée à 46,7 millions d'habitants en 2024. Par sa position géographique, sa taille et son rôle régional, l'Algérie occupe une place stratégique en Afrique du Nord et dans l'espace sahélo-méditerranéen. Ces caractéristiques influencent fortement les priorités nationales en matière de développement territorial, d'inclusion et d'accès équitable aux services.

©SavinaAmmassari/2026



IDH : 0,763
PAYS À REVENU INTERMÉDIAIRE
(TRANCHE SUPÉRIEURE)

13e EN AFRIQUE
(E-GOUVERNEMENT)

21e (PERCEPTION
DE LA CORRUPTION)



PIB / HABITANT
5 753 USD¹



POPULATION
46,7 M²



SCOLARISATION
(6-15 ANS)
97,1%

©Azédine Rouichi



90%
DES EXPORTATIONS
= HYDROCARBURES²



42,7
MDS USD
IMPORTATIONS²
(2023)

2024

IMPORTATIONS **+13,1 %**
(VOLUME)

EXPORTATIONS **-4,5 %**
(VOLUME)⁴



+3,7% CROISSANCE
ANNUELLE PIB
4,8% HORS
HYDROCARBURES²



CHÔMAGE²
9,7%



INFLATION²
4,1%



TRANSFERTS
SOCIAUX **37,1%**
DU BUDGET³

©WalidAmghar



48,5
DÉCÈS MATERNELS POUR
100 000
NAISSANCES VIVANTES⁵



74%
DES DÉCÈS DUS AUX MALADIES
NON TRANSMISSIBLES⁶

©SavinaAmmassari/2025

¹ Banque mondiale (2024)

² Office National des Statistiques (2023/24)

³ Budget de l'état (2023)

⁴ Office National des Statistiques (2023)

⁵ Ministère de la Santé (2019)

⁶ Organisation Mondiale de la Santé (2021)

En 2025, l'Algérie a continué de jouer un rôle actif sur la scène internationale, notamment à travers son mandat de membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations Unies et son engagement au sein de l'Union africaine. Le pays a participé aux efforts diplomatiques sur plusieurs crises internationales et aux mécanismes africains de prévention et de gestion des conflits. Sur le plan régional, l'organisation à Alger de la quatrième Foire commerciale intra-africaine a également illustré l'ambition du pays de promouvoir l'intégration économique continentale.

Au niveau national, l'Algérie demeure un pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure avec un niveau de développement humain relativement élevé. La croissance économique a

légèrement ralenti dans un contexte international incertain, tandis que l'inflation s'est établie autour de 4% et que le chômage a atteint 9,7%, en amélioration par rapport à 2019. Ces tendances reflètent à la fois les progrès réalisés en matière de stabilité macroéconomique et les défis persistants liés à la diversification économique et à la création d'emplois pour une population jeune.

Le pays a poursuivi des réformes visant à renforcer les capacités productives nationales et à soutenir la diversification de l'économie, notamment dans les secteurs de l'énergie, de l'agriculture et des infrastructures. Plusieurs projets structurants ont été engagés, dont l'extension des capacités de raffinage, le

développement de l'agriculture saharienne à grande échelle et des investissements dans les infrastructures de transport et d'exploitation des ressources minières.

Dans le même temps, les politiques publiques ont continué de privilégier la cohésion sociale et la protection des ménages. Le budget national a maintenu un niveau élevé de dépenses sociales, incluant la revalorisation du salaire minimum, des allocations chômage et des pensions, ainsi que l'engagement d'une modernisation du système de protection sociale. Dans le secteur de la santé, le pays poursuit ses efforts pour faire face à la progression des maladies non transmissibles.

Dans ce contexte, le Système des Nations Unies a renforcé son appui aux priorités nationales. Notre action a contribué à accompagner les efforts de diversification économique, de transition environnementale, de renforcement du développement humain et social et d'amélioration de la gouvernance publique, afin de soutenir une croissance plus inclusive, durable et résiliente.



CHAPITRE 2 RÉSULTATS DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES

2.1 VUE D'ENSEMBLE DES RÉSULTATS 2025 DU CADRE DE COOPÉRATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Dans un contexte marqué par des transformations économiques, sociales et environnementales rapides, l'Algérie poursuit ses efforts pour conduire **des réformes durables, inclusives et résilientes**. C'est dans cette perspective que s'inscrit notre appui au titre du **Cadre de coopération pour le développement durable 2023-2027**.

Notre approche vise à accompagner les priorités nationales en renforçant les institutions, la cohérence des politiques publiques et les systèmes de données nécessaires à une prise de décision éclairée. **Nous privilégions un appui structurant et catalytique**, axé sur le renforcement des cadres normatifs, des capacités institutionnelles, de la coordination intersectorielle et des mécanismes de suivi et évaluation.

En mobilisant notre expertise technique, notre appui aux normes internationales et notre capacité à faciliter le dialogue entre institutions publiques, acteurs économiques et partenaires de développement, nous contribuons à renforcer la capacité des institutions nationales à concevoir et à mettre en œuvre des politiques publiques plus efficaces et inclusives. Notre valeur ajoutée réside dans ce rôle catalytique: nous n'agissons pas en substitution aux institutions nationales, mais en appui à leurs priorités.

Cette approche vise à transformer des appuis techniques ciblés en **changements systémiques durables**, en soutenant des institutions mieux outillées, des politiques mieux coordonnées et une utilisation accrue des données pour orienter l'action publique.

Elle contribue ainsi à répondre de manière plus efficace aux défis économiques, sociaux, institutionnels et environnementaux, au bénéfice de l'ensemble de la population.

NOTRE APPUI

- Renforce les institutions, les politiques publiques, les données et la coordination
- Accroît la capacité nationale à conduire les réformes
- Favorise des résultats plus inclusifs, durables et résilients pour la population



2.2 RÉSULTATS PAR AXES DU CADRE DE COOPÉRATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

AXE 1 : Diversification économique et promotion de l'investissement



La diversification économique demeure une priorité centrale des politiques publiques en Algérie. Le premier axe du Cadre de coopération vise à soutenir cette transformation en plaçant l'humain au cœur du développement et en favorisant une croissance plus résiliente, inclusive et créatrice d'emplois décents. Il met l'accent sur l'amélioration de l'environnement des affaires, le développement d'entreprises durables et l'inclusion économique, notamment pour les jeunes et les populations en situation de vulnérabilité.

 Budget total : 3,9 Millions d'USD

Agences participantes :



Bureau International du Travail



Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture



Organisation mondiale de la Santé



ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

AVEC L'APPUI
DU SYSTÈME
DES NATIONS
UNIES



108

Entreprises sociales créées ou renforcées



1300

Personnes formées



673

Organisations de l'économie sociale et solidaire mobilisées



20

Porteurs de projets accompagnés



02

Stratégies élaborées pour le développement de filières clés



01

Plan national de sécurité sanitaire des aliments adopté



02

Marques collectives enregistrées

Dans un contexte marqué par les incertitudes géopolitiques et la poursuite de réformes économiques ambitieuses, notre coopération contribue à renforcer la résilience économique et à soutenir la transformation productive du pays. Les interventions se concentrent notamment sur la transformation de ses systèmes alimentaires, le développement des secteurs porteurs capables de s'insérer dans des chaînes de valeur régionales et internationales, le renforcement du secteur privé – en particulier des micros, petites et moyennes entreprises (MPME) – ainsi que la diversification des mécanismes de financement du développement durable et l'anticipation des besoins du marché du travail.

L'axe consacré à la **diversification économique** vise à accélérer les progrès vers la réalisation des Objectifs de développement durable en Algérie.

Dans cette perspective, notre appui se concentre sur les étapes en amont de la mise en œuvre des politiques publiques afin de renforcer la capacité des institutions à traduire les orientations stratégiques en actions concrètes. Cet accompagnement mobilise des outils techniques, des formations ciblées et des mécanismes de coordination favorisant les synergies entre institutions publiques, acteurs économiques et partenaires sociaux, contribuant ainsi à créer les conditions d'une économie plus diversifiée, productive et inclusive.

La **transformation des systèmes alimentaires** constitue un premier domaine d'intervention. En 2025, les actions ont porté sur l'agriculture, l'alimentation, la pêche, l'aquaculture et l'économie bleue.

Notre appui a notamment contribué à l'opérationnalisation des politiques publiques à travers l'analyse des filières, la coordination intersectorielle, le renforcement des compétences et l'amélioration des pratiques.

Des avancées ont été enregistrées en matière de **sécurité sanitaire des aliments**, avec un appui à l'élaboration d'un plan national et au renforcement des mécanismes de coordination. Des stratégies ont également été élaborées pour le développement des **filières lait et cultures fourragères**, tandis qu'un rapport de référence a été produit sur la **filière ovine**.

Des formations sur les **solutions numériques appliquées à la gestion de l'eau** ont contribué à améliorer la productivité hydrique, notamment grâce à l'utilisation d'outils de télédétection permettant d'anticiper les besoins en irrigation et de limiter les pertes en période de sécheresse.

Le **recensement général agricole**, que nous avons appuyé, fournit par ailleurs une base de données essentielle pour adapter les politiques agricoles aux évolutions du marché.

Nous avons également soutenu la promotion d'un **investissement agricole responsable**, notamment à travers des actions auprès des coopératives de pêche et d'aquaculture et par la mobilisation d'acteurs autour de projets liés à l'économie bleue.



Le **développement de secteurs porteurs** constitue un second domaine d'intervention. L'introduction de l'outil d'évaluation eTrade readiness a permis d'identifier les opportunités liées au commerce numérique et de renforcer le dialogue national sur la transformation digitale de l'économie. Par ailleurs, une assistance technique a été fournie dans le domaine de la **production locale de médicaments et des technologies de santé**, afin d'accompagner la mise en conformité des produits algériens avec les normes internationales et de favoriser leur accès aux marchés d'exportation.

Le renforcement du secteur privé, notamment des MPME, a également été soutenu à travers la **valorisation économique des produits du terroir grâce à l'exploitation de la propriété intellectuelle**. En 2025, le Tapis de Babar et le Miel de Chechar ont obtenu, chacun, une marque collective et bénéficié dans

la foulée d'actions de promotion et de marketing, tandis qu'une stratégie de branding et de commercialisation a été élaborée pour l'indication géographique Deglet Nour de Tolga en partenariat avec les groupements de producteurs. Par ailleurs près 30 porteurs de projets innovants sélectionnés à travers le pays ont bénéficié d'un accompagnement personnalisé pour optimiser l'utilisation stratégique de la propriété intellectuelle dans leurs activités entrepreneuriales.

Dans le domaine du **financement du développement durable**, des marqueurs budgétaires ont été introduits en collaboration avec le ministère des Finances afin de mieux identifier les dépenses publiques contribuant aux Objectifs de développement durable. Les travaux ont également progressé en vue de l'élaboration d'un **cadre national intégré de financement**.

Enfin, notre appui a contribué à mieux **anticiper les besoins du marché du travail et à promouvoir la formalisation de l'économie**. Des cadres institutionnels ont été formés à la collecte et à l'analyse d'indicateurs du marché du travail, notamment pour mieux mesurer l'informalité dans l'emploi agricole. Des actions de sensibilisation ont également été menées avec les partenaires sociaux afin de promouvoir les avantages de la formalité, de la protection sociale et de l'accès à la formation et au financement. L'Agence nationale de l'auto-entrepreneur a également bénéficié d'un appui pour élargir les activités éligibles à ce statut.

Dans le cadre de la **création d'emplois**, le programme Économie Sociale et Solidaire (ESS) a atteint une pleine maturité, avec des résultats structurants à l'échelle nationale.

54 structures institutionnelles et 319 structures facilitatrices ont été mobilisées et accompagnées, tandis que 1 130 personnes ont bénéficié d'actions ciblées de renforcement des capacités.

Cette dynamique s'est traduite par la création ou le développement de 108 entreprises sociales et la génération directe de 164 emplois, dans 12 wilayas (Timimoun, Béni Abbès, El Bayadh, El M'Ghair, Bouira, Boumerdès, Tizi Ouzou, Médéa, Batna, Khenchela, Oum El Bouaghi et M'sila).

Au-delà de ces acquis, l'impact est systémique. L'installation d'un comité intersectoriel ESS a permis d'ancrer une gouvernance coordonnée, accélérant l'émergence d'un cadre légal dédié et d'une stratégie nationale en cours de finalisation, fondements d'un écosystème durable.



RENFORCER LA FILIÈRE DATTE : UNE COOPÉRATION INTER-AGENCES AU SERVICE DE LA DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE

La dattes constitue l'une des principales exportations agricoles de l'Algérie et un levier important de diversification économique. Afin de renforcer la résilience et la compétitivité de cette filière stratégique, plusieurs agences des Nations Unies, dont la FAO et l'OMPI, ont mobilisé leurs expertises complémentaires dans les domaines de la qualité, de la propriété intellectuelle, du développement des compétences et de l'accès aux marchés.

Cette coopération a contribué à améliorer la qualité, la traçabilité et la valorisation des produits, notamment grâce à l'appui à la labellisation nationale et internationale, la formation technique des producteurs et l'accompagnement d'entreprises dans le renforcement de leur compétitivité à l'exportation. Des initiatives ont également permis de renforcer la protection de la propriété intellectuelle et de soutenir le développement des produits dérivés à plus forte valeur ajoutée.

À Biskra, 19 entreprises ont bénéficié d'un accompagnement technique comprenant des formations, des sessions de coaching et un événement B2B ayant permis plus de 88 rencontres d'affaires avec 13 acheteurs et investisseurs internationaux. Au-delà de ces résultats, cette dynamique contribue à renforcer l'attractivité de la filière et à créer des opportunités d'emplois et de revenus pour les producteurs et entrepreneurs locaux.

AXE 2 : Gouvernance



Dans le cadre de l'axe consacré à la gouvernance, nous accompagnons les efforts de l'Algérie visant à renforcer l'efficacité de l'action publique, la confiance dans les institutions et la cohésion sociale. Cet appui se concentre sur le renforcement des capacités institutionnelles, l'amélioration de la gouvernance fondée sur les données et le soutien à des mécanismes favorisant la participation citoyenne, notamment des femmes et des jeunes.

Nos interventions portent notamment sur le développement d'outils d'aide à la décision, la modernisation de certains services publics, le renforcement des institutions judiciaires et sécuritaires dans le respect des droits humains, ainsi que la promotion du dialogue entre autorités publiques, société civile et communautés.

 Budget total : 3,5 Millions d'USD

Agences participantes :




AVEC L'APPUI
DU SYSTÈME
DES NATIONS
UNIES

 **06**
Cadres, stratégies et outils de gouvernance publique appuyés pour renforcer la gouvernance publique fondée sur les données

 **255**
Organisations communautaires et associatives mobilisées, notamment dans la riposte au VIH et les actions de réinsertion sociale

 **570**
Acteurs des secteurs justice, de la sécurité, de la finance et du droit formés

 **05**
Protocoles développés pour améliorer la prise en charge clinique des femmes victimes de violence

En 2025, nous avons poursuivi notre collaboration avec les institutions nationales afin de renforcer la production et l'utilisation des **données dans l'élaboration des politiques publiques**. Cet appui a notamment permis de soutenir le développement d'outils d'analyse économique et de planification, dont une matrice de comptabilité sociale et un modèle d'équilibre général calculable intégrant une dimension de genre pour analyser l'impact des réformes économiques.

Dans le domaine de la gouvernance publique, **l'introduction de nouveaux instruments budgétaires** a contribué à

renforcer la planification, la transparence et la redevabilité dans la gestion publique. Une feuille de route élaborée avec le Ministère des Finances a notamment permis d'orienter une approche des finances publiques qui intègre davantage les besoins et les droits des enfants.

Par ailleurs, dans le cadre de notre appui à la mise en œuvre des instruments juridiques internationaux de lutte contre la criminalité transnationale, nous avons soutenu le **renforcement des capacités des institutions judiciaires et des forces de l'ordre**, afin de renforcer la réponse à la traite des personnes et au trafic de migrants, tout en améliorant

la protection des personnes les plus vulnérables, notamment les femmes, les enfants et les migrants en situation de risque. Notre appui a contribué à une meilleure prise en charge des victimes, et a renforcé les capacités des autorités algériennes à détecter les flux illicites liés à ces crimes, y compris à travers le système goAML.

Dans le même esprit, nous avons contribué à renforcer le dispositif national de prévention et de lutte contre les flux financiers illicites, notamment en matière de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme. Notre appui a porté sur une meilleure coordination

entre les institutions concernées, sur le renforcement des mécanismes de sanctions financières ciblées et sur le développement d'outils pratiques destinés aux acteurs de supervision et aux organisations à but non lucratif.



Nous avons également soutenu le **renforcement de la chaîne pénale maritime** grâce à un appui technique aux institutions compétentes et à la remise d'équipements spécialisés à la Garde-côtière, à la Direction Générale de la Sûreté Nationale (DGSN) et aux Douanes, afin d'améliorer la détection radiologique et le contrôle aux frontières maritimes.

En matière d'appui aux services judiciaires, des initiatives ont notamment favorisé la **réintégration sociale des personnes détenues**, à travers des visites dans des centres de détention dotés d'espaces mère-enfant et la mobilisation de plus de 250 associations pour lutter contre la stigmatisation des détenus déradicalisés et des femmes. Des actions spécifiques ont également contribué à améliorer la prise en charge des enfants victimes de violences sexuelles et à renforcer les compétences des professionnels dans l'accompagnement des victimes.

Parallèlement, des initiatives ont favorisé la **participation citoyenne et le dialogue avec les communautés**. La mise en place du Comité intersectoriel Jeunesse constitue une avancée importante, en créant une plateforme de dialogue reliant les jeunes à plusieurs institutions publiques dans le cadre de la mise en œuvre du Plan national jeunesse (2025-2029).

Au niveau local, des organisations communautaires ont bénéficié d'un renforcement de leurs capacités afin d'élargir l'accès aux services et de soutenir les **actions de prévention et d'accompagnement des populations vulnérables**. Dans l'ensemble, ces initiatives contribuent à renforcer

l'efficacité, la transparence et l'inclusivité de la gouvernance en Algérie.

Dans le domaine de la **violence faite aux femmes et aux enfants**, nous avons appuyé la DGSN dans le renforcement des compétences en matière d'audition des enfants victimes de violences sexuelles, dans la continuité du soutien apporté en 2024 pour l'équipement de salles d'audition filmée.

Parallèlement, nous avons soutenu l'élaboration d'un guide pratique sur l'entretien cognitif afin de fournir aux enquêteurs et aux psychologues des outils adaptés au contexte national.

Douze cadres des écoles de police et des brigades spécialisées ont été formés à cette approche, constituant un premier noyau de formateurs au sein de la DGSN. Cette dynamique renforce durablement les capacités institutionnelles et prépare l'intégration future d'un guide national d'audition dans les dispositifs de formation.

Par ailleurs, la finalisation de la **première stratégie nationale de e-santé** a établi un cadre structurant pour la digitalisation du système de santé, avec pour objectif d'améliorer la qualité, l'efficacité et l'accessibilité des services.



LES FEMMES MAGISTRATES AU CŒUR D'UNE JUSTICE PLUS INCLUSIVE

La qualité de la justice repose sur celles et ceux qui la rendent. En Algérie, les **femmes magistrates** jouent un rôle essentiel dans le fonctionnement du système judiciaire et assument souvent des responsabilités importantes dans des contextes exigeants.

En 2025, 197 magistrates – dont 150 élèves et 47 cheffes de juridiction – ont bénéficié d'un accompagnement dans le cadre d'un programme soutenu par le PNUD, visant à promouvoir une justice plus inclusive et accessible.

À travers coaching, mentorat et formations en techniques de gestion du stress et au leadership, cette initiative a renforcé leur résilience professionnelle et leur capacité à exercer leurs fonctions dans des environnements complexes.

Au-delà du renforcement des compétences, ce programme porte une ambition plus large : consolider le leadership féminin, soutenir des parcours professionnels durables et améliorer la qualité du service judiciaire.

AXE 3 : Développement Humain et Social



Le développement humain constitue un pilier essentiel des politiques publiques en Algérie, conditionnant le bien-être des populations, la cohésion sociale et la résilience du pays face aux chocs. Avec un **indice de développement humain de 0,763**, l'Algérie se situe dans la catégorie des pays à développement humain élevé et poursuit ses efforts pour renforcer son capital humain et promouvoir une société plus inclusive, dans un contexte marqué par une population jeune et en croissance.

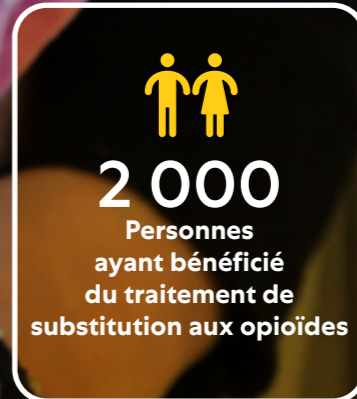
Le troisième axe du Cadre de coopération vise à garantir un accès équitable à des **services de santé de qualité**, à **une éducation et une formation inclusive et pertinente**, ainsi qu'à **un système de protection sociale plus performant**, avec une attention particulière aux populations en situation de vulnérabilité. À travers cet axe, nous accompagnons les institutions nationales dans le renforcement des politiques et des systèmes permettant d'améliorer durablement les opportunités et le bien-être de la population.

Budget total : 1,9 Millions d'USD

Agences participantes :



AVEC L'APPUI DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES





©FodhiBelloul/UNICEF/2024

Dans le **secteur de la santé**, notre appui s'est concentré sur le renforcement des services de santé de première ligne, en particulier dans les domaines de la **santé maternelle** et infantile. Les actions ont soutenu l'amélioration de la prise en charge maternelle, des urgences obstétricales et des soins néonataux. Elles ont également contribué à la mise en œuvre du **programme national d'immunisation**, notamment la campagne contre la poliomyélite, ainsi qu'au renforcement de la **chaîne de froid** à travers un appui en équipements, en suivi et en évaluation des besoins.

Par ailleurs, l'élaboration des **stratégies nationales relatives à la vaccination**, à la **nutrition**, à la **santé scolaire** et à la **lutte contre les maladies non transmissibles**, notamment le cancer, a été soutenue.

Cet appui a également couvert l'élaboration du plan national de sécurisation des produits contraceptifs, ainsi que d'un plan d'action relatif au dispositif minimum d'urgence visant à préserver les **services essentiels de santé reproductive** et de planification familiale.

Ces stratégies ont intégré les acteurs de la **société civile** et des approches de communication visant à renforcer leur mobilisation et à promouvoir le changement de comportement.

Dans le domaine de la santé publique, nous avons appuyé une enquête nationale visant à mieux documenter la **prévalence des infections associées aux soins**, afin d'orienter les stratégies de prévention et de gestion.

liée à l'usage de drogues en soutenant la réduction des risques et l'accès au traitement de substitution aux opioïdes, contribuant à l'adoption de la **première stratégie nationale de réduction des risques 2024-2028** ainsi qu'au développement d'outils cliniques et de suivi. Enfin, l'organisation à Alger d'une conférence interministérielle sur la **production locale de médicaments** et de **technologies de santé** a contribué à renforcer la coopération régionale, les capacités nationales, la sécurité sanitaire et la préparation aux urgences sanitaires et pandémiques.

Dans le **domaine de l'éducation et de l'employabilité**, nous avons soutenu des actions visant à mieux **relier l'apprentissage, les compétences et les**

perspectives d'insertion professionnelle. Plus de 250 jeunes ont bénéficié de formations en compétences de vie orientées vers l'emploi, tandis que l'appui à WorldSkills Algeria a contribué à valoriser leurs compétences techniques et professionnelles.

D'autres appuis ont visé à prévenir le **décrochage scolaire**, à travers le renforcement de l'accompagnement pédagogique et psychosocial des élèves à risque. Ils ont également contribué à renforcer l'orientation et à promouvoir des solutions plus souples pour les adolescents et les jeunes hors du système formel, notamment à travers le développement de modalités de formation à distance et hybrides.



©Dragosh

En matière de **qualité de l'éducation**, nous avons soutenu le Ministère de l'Éducation nationale dans la mise en œuvre de **l'évaluation nationale des acquis scolaires**, renforçant ainsi le dispositif national de mesure de la qualité des apprentissages. Une attention particulière a également été accordée à l'inclusion éducative des **enfants et adolescents en situation de handicap**, à travers la formation d'une nouvelle cohorte d'inspecteurs nationaux et régionaux de l'enseignement primaire à l'accompagnement de l'autisme, ainsi que l'élaboration de directives nationales et de ressources pédagogiques pour les professionnels de l'enseignement.

Notre appui a également nourri la réflexion sur l'avenir de l'enseignement et de la formation, notamment grâce à l'organisation à Alger d'un séminaire international sur les centres d'excellence et à l'élaboration d'un rapport régional prospectif sur les systèmes de l'Enseignement et de la Formation Techniques et Professionnels (EFTP) au Maghreb.

Dans un contexte où l'Algérie dispose d'un **système de protection sociale** largement fondé sur la solidarité, nous avons soutenu les efforts du Gouvernement pour **renforcer l'inclusivité, la cohérence et la capacité de réponse du système face aux vulnérabilités**.

Deux avancées importantes ont également été enregistrées par le Gouvernement en 2025: la **révision des critères d'accès à l'allocation forfaitaire de solidarité pour les personnes en situation de handicap**, désormais davantage fondée sur la précarité du revenu grâce à l'allègement des conditions d'éligibilité, et le **transfert de la gestion de l'allocation spéciale de scolarité vers le secteur de la solidarité nationale**, favorisant un accompagnement social plus cohérent et une meilleure prévention du décrochage

scolaire. Dans cette même dynamique, des recommandations ont été formulées à l'issue de l'analyse des programmes nationaux de protection sociale au bénéfice des enfants et des adolescents, mise en œuvre par le Conseil National Économique, Social et Environnemental et un comité multisectoriel impliquant l'ensemble des institutions, agences et caisses chargées de la protection sociale en Algérie.

Nous avons également soutenu le renforcement des **outils d'aide à la décision**. La finalisation de **l'Atlas de l'équité sociale** par Conseil National Économique Social et Environnemental a permis de mieux identifier les vulnérabilités touchant les enfants et les jeunes au niveau des territoires, tandis que plusieurs institutions impliquées dans la protection sociale ont été formées au développement des **socles de protection sociale**. Cet appui contribue ainsi à renforcer un système de protection sociale plus équitable et mieux adapté aux populations les plus vulnérables.



©Khadidja Markema/UNICEF/2025



©SorayaAlem/2023

VERS UNE SOUVERAINETÉ SANITAIRE AFRICAINE : L'INITIATIVE D'ALGER

À Alger, fin novembre 2025, la question de la production pharmaceutique africaine a pris une dimension concrète autour d'un objectif partagé : permettre aux pays africains de disposer de **médicaments sûrs, répondant aux normes et standards de qualité, accessibles et produits plus près des populations**.

Organisée sous le haut patronage du Président de la République, la **conférence ministérielle sur la production locale de médicaments et de technologies de santé** réhaussée par la participation du Directeur régional de l'OMS pour l'Afrique et soutenue techniquement par l'OMS, en collaboration avec l'ONUDI et l'UNICEF, a réuni ministres, experts, industriels et partenaires au développement. La rencontre s'est conclue par l'adoption de la **Déclaration d'Alger**, soutenue par **29 pays**, affirmant la production locale de médicaments comme levier de souveraineté sanitaire pour l'Afrique.

Cette dynamique s'inscrit dans les efforts engagés par l'Algérie pour renforcer son système national de régulation pharmaceutique. Avec notre appui, le pays a poursuivi l'utilisation de l'outil **Global Benchmarking** de l'OMS afin d'améliorer la qualité, la sécurité et l'efficacité des produits médicaux et de progresser vers le **niveau de maturité 3**, attestant d'un système de régulation stable et performant.

Au-delà des engagements politiques, la conférence a déjà produit des résultats concrets : des accords d'exportation de produits pharmaceutiques algériens vers d'autres pays africains, pour une valeur d'environ **10 millions de dollars**, illustrant le potentiel d'une coopération Sud-Sud au service des besoins sanitaires du continent.

Cette initiative positionne l'Algérie comme acteur régional clé dans la promotion de la souveraineté sanitaire en Afrique.

AXE 4 : Environnement, Transition énergétique et Économies d'énergie



Notre coopération avec le Gouvernement Algérien vise à soutenir les efforts nationaux en matière de lutte contre les changements climatiques, de préservation de la biodiversité, de lutte contre la désertification et le fléau acridien ainsi que de gestion durable des ressources naturelles, en cohérence avec le Plan national climat 2020–2030. Elle contribue également à renforcer la gouvernance environnementale et à intégrer la durabilité dans les stratégies de développement économique.

Cet appui s'inscrit également dans la mise en œuvre des cadres nationaux consacrés à la biodiversité et à la lutte contre la désertification, notamment la Stratégie et le Plan d'action national pour la biodiversité, la Stratégie nationale de lutte contre la désertification et le programme du Grand Barrage Vert.

 Budget total : 4,3 Millions d'USD

Agences participantes :

 Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



AVEC L'APPUI
DU SYSTÈME
DES NATIONS
UNIES

 985

Cadres formés sur
les enjeux liés au
climat, ressources
naturelles et à
l'économie verte

 125

Jeunes formés
sur l'éducation à
l'environnement
et la lutte contre
le changement
climatique

 250

Participants
formés
aux pratiques
durables dans le
secteur du froid

 29

Structures
forestières et
aires protégées
appuyées dans la
planification et la
gestion durable et la
lutte antiacridienne

 50

Tonnes de
produits toxiques
couvertes par un
plan de gestion
environnementale

 03

Rapports, études
et diagnostics
réalisés pour
appuyer la
décision publique
environnementale

 04

Wilayas
appuyées dans
le renforcement
des capacités
en adaptation
climatique

 401

Tonnes
d'équipements
contaminés
éliminés

 02

Communes
côtières appuyées
par des évaluations
de vulnérabilité
environnementale,
climatique et
socioéconomique

 05

Outils et dispositifs
techniques ou
institutionnels
renforcés pour le
pilote de la
transition
environnementale

Notre accompagnement technique a permis d'améliorer les **instruments de suivi et de planification environnementale**. L'actualisation de **l'inventaire national des gaz à effet de serre** et l'amélioration des systèmes de mesure, de notification et de vérification ont accru la capacité de l'Algérie à suivre ses engagements climatiques.

Par ailleurs, une formation spécialisée à la **détection satellitaire des émissions de méthane** a contribué à renforcer les capacités nationales de suivi des émissions dans le secteur du pétrole et du gaz, tout en améliorant la transparence et la conformité aux engagements internationaux en matière de réduction des gaz à effet de serre.

Nous avons également soutenu l'intégration de l'adaptation au changement climatique dans les politiques publiques à travers des **analyses de vulnérabilité et des consultations intersectorielles**.

Des appuis réglementaires ont par ailleurs contribué à améliorer la gestion environnementale, notamment par la préparation d'un **plan national de gestion du mercure** conforme aux conventions internationales, l'élaboration d'un cadre réglementaire sur l'utilisation de drones dans la **lutte antiacridienne** et la réalisation d'un diagnostic institutionnel visant à renforcer la **gestion intégrée des zones côtières**.

Dans ce cadre, nous avons continué à appuyer l'élaboration du Plan national d'adaptation au changement climatique, destiné à renforcer la résilience des territoires et des secteurs particulièrement exposés, tels que l'agriculture, l'eau, la santé et les infrastructures. Le renforcement des capacités a été significatif : 11 ateliers régionaux ont mobilisé plus de 620 cadres institutionnels, incluant les ministères techniques, les wilayas et les établissements publics. Ces sessions ont permis d'harmoniser les approches d'analyse climatique et d'intégrer les méthodologies des Plans Nationaux d'Adaptation dans les cycles de planification publique.

Notre appui a également contribué à intégrer les principes de durabilité dans plusieurs secteurs productifs et dans les stratégies de diversification économique. Un dispositif institutionnel dédié à l'économie verte a ainsi été soutenu afin de promouvoir **l'adoption de pratiques industrielles plus propres et l'intégration des principes d'économie circulaire**. Des initiatives ont également contribué à moderniser la **gestion locale des déchets**, notamment à travers l'harmonisation des diagnostics, l'élaboration de modèles technico-économiques et le développement d'outils de suivi destinés aux collectivités territoriales.



Parallèlement, des appuis ont permis de renforcer les connaissances et les compétences des institutions publiques, des gestionnaires d'écosystèmes et des acteurs économiques en matière de **planification environnementale et de gestion durable des ressources naturelles**. Des agents des conservations forestières et des parcs nationaux ont notamment été formés à l'élaboration de **plans d'aménagement intégrés et participatifs pour les paysages forestiers**, tandis que plusieurs études ont contribué à approfondir la connaissance d'écosystèmes stratégiques, notamment à travers un **diagnostic national des oasis**, des **analyses sur l'aquaculture dans les écosystèmes oasiens** et **l'impact des changements climatiques sur la dynamique des populations acridiennes**.

Enfin, le recours aux outils de télédétection a également permis d'améliorer le **suivi de la biomasse, de l'évapotranspiration et de la productivité des terres et de l'eau**.

Notre action a contribué également à **encourager des modes de production et de consommation plus durables**.

Des programmes de formation et de sensibilisation ont renforcé les compétences techniques dans le **secteur du froid et de la climatisation** et favorisé la diffusion de technologies plus respectueuses de l'environnement. Des experts nationaux ont également été formés à **l'accompagnement des entreprises dans l'adoption de pratiques industrielles durables** et l'amélioration de l'efficacité des ressources. Ces actions ont également favorisé l'implication des collectivités territoriales et des acteurs économiques dans la **gestion circulaire des déchets et la préservation des ressources naturelles**.

Parallèlement, des efforts ont été engagés pour appuyer la transition énergétique de l'Algérie, notamment dans le domaine de **l'hydrogène propre**, en renforçant la coordination nationale et le dialogue avec les partenaires internationaux.

Enfin, nous avons appuyé le Conseil Supérieur de la Jeunesse autour de la lutte contre la désertification et ce à travers le renforcement de l'engagement environnemental de **125 jeunes et enfants à El Bayadh et Béchar**, dans le cadre du projet de gestion durable des terres et des énergies renouvelables.



©Wassim Hakoumi/FAO/2025

QUAND MIEUX VOIR L'EAU, C'EST DÉJÀ MIEUX LA PROTÉGER

Dans un pays où l'eau est une ressource précieuse et limitée, mieux comprendre comment elle est utilisée constitue déjà une étape essentielle pour mieux la préserver. Dans la plaine de la Mitidja, l'une des principales zones agricoles du pays, couvrant près de **100 000 hectares**, un projet soutenu par la FAO contribue à transformer la manière dont l'eau agricole est observée et gérée.

Grâce à l'utilisation d'images satellitaires et d'outils d'analyse avancés, des informations auparavant difficiles à exploiter ont été traduites en un **outil concret d'aide à la décision** pour les techniciens et les responsables de la gestion de l'eau.

Une cellule nationale spécialisée a été renforcée afin de développer un système permettant **d'estimer plus précisément l'usage de l'eau** dans le périmètre irrigué de Mitidja Ouest.

Un **tableau de bord interactif** permet désormais de suivre l'évolution des précipitations, de l'évaporation de l'eau des sols et des cultures. Ces informations facilitent l'anticipation des périodes de stress hydrique, améliorent la planification de l'irrigation et appuient la prise de décision au niveau des exploitations et des périmètres irrigués.

Au-delà de l'innovation technologique, cette initiative **renforce la capacité nationale à gérer l'eau agricole de manière plus efficace et durable**, contribuant ainsi à la sécurité alimentaire et la résilience des territoires face aux changements climatiques.



©Wassim Hakoumi/FAO/2025

2.3 PROGRAMMES HUMANITAIRES



2.3.1 PLAN DE RÉPONSE POUR LES RÉFUGIÉS SAHRAOIS



Dans les camps de réfugiés sahraouis près de Tindouf, la population continue de faire face aux défis d'une crise de plus de cinquante ans. **Aujourd'hui encore, 81% des réfugiés dépendent de l'aide humanitaire pour couvrir leurs besoins de base**, faisant de l'assistance extérieure la principale source de subsistance pour la population.

Dans le même temps, des infrastructures vieillissantes et la **pression constante sur les services essentiels – largement assurés par les réfugiés eux-mêmes avec des moyens très limités** – continuent de fragiliser les conditions de vie dans les camps.

L'année 2025 a été particulièrement difficile sur le plan alimentaire et nutritionnel. Le suivi réalisé en juin a montré que seuls **45% des ménages avaient une consommation alimentaire acceptable**, tandis que **90% recouraient à des stratégies d'adaptation** et **15% à des stratégies d'urgence pour se nourrir**. La **malnutrition aiguë globale a atteint 13,6%**, le **retard de croissance 31%**, et **l'anémie a touché 65% des enfants**.

Dans ce contexte, notre priorité a été de préserver les services vitaux, de limiter la dégradation des conditions de vie et de préparer une réponse mieux articulée pour la **période 2026–2027**, telle que définie dans le **Plan de Réponse aux Réfugiés Sahraouis**, lancé en novembre 2025.

 **Budget total : 33,9 Millions d'USD**

Agences participantes :



Situation des réfugiés sahraouis

81%
Dépendent de l'aide humanitaire

45%
Seulement des ménages ont une consommation alimentaire acceptable

13,6%
De malnutrition aiguë globale

65%
Des enfants touchés par l'anémie

Réalisations principales du SNU

194 605
Consultations médicales

+22 000
Tonnes de denrées alimentaires distribuées

+1,5 million m³
d'eau produits et distribués

35 745
Enfants ayant eu accès à l'éducation

RÉSULTATS INTERSECTORIELS

Malgré un **sous-financement chronique**, la coordination intersectorielle a permis de maintenir une base minimale de services essentiels. En 2025, la réponse humanitaire a contribué à assurer près de **195 000 consultations médicales**, à distribuer **plus de 22 567 tonnes de denrées alimentaires**, à produire et distribuer plus de **1,5 million de mètres cubes d'eau**, tout en maintenant des services de **protection, d'éducation, de nutrition et d'appui communautaire**. Dans une crise aussi prolongée, le **maintien de ces services essentiels malgré les contraintes financières constitue en soi un résultat majeur**.

PRINCIPAUX RÉSULTATS SECTORIELS

1. PROTECTION

Les services essentiels de protection ont été maintenus, notamment à travers l'appui à la **documentation civile, aux services communautaires et d'assistance aux personnes les plus vulnérables**. Les approches communautaires ont également renforcé la **participation des femmes et l'accompagnement des personnes ayant des besoins spécifiques**, dont **1 052 personnes particulièrement vulnérables**.



2. SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

La sécurité alimentaire est restée un pilier central de la réponse. **L'assistance alimentaire** a été maintenue au profit de **133 672 bénéficiaires**, avec environ **22 025 tonnes de denrées distribuées**. Après une longue période de rations réduites, le **retour à des rations complètes à partir de mars** a constitué une avancée importante.

3. NUTRITION

La situation nutritionnelle demeure préoccupante. L'enquête nutritionnelle menée en 2025 a révélé une hausse sans précédent de la malnutrition aiguë, atteignant 13,6% des enfants de 6-59 mois, le taux le plus élevé depuis plus d'une décennie. Un enfant sur trois présente un retard de croissance, tandis que l'anémie reste généralisée, affectant 65% des enfants et 69% des femmes en âge de procréer.

En réponse, les interventions ont combiné prévention, traitement et sensibilisation communautaire.

- Environ **5 600 enfants** et **1 700 femmes** enceintes ou allaitantes ont été pris en charge pour la malnutrition aiguë modérée
- **156 enfants** souffrant de malnutrition aiguë sévère ont été traités, sans décès signalé
- **14 600 enfants** ont bénéficié d'un appui préventif
- **8 430 femmes** ont reçu des suppléments en micronutriments
- **Plus de 10 000 femmes** ont bénéficié de bons de valeur nutritionnels

Les actions de sensibilisation nutritionnelle ont touché **4 410 mères** et **8 711 ménages** à travers des initiatives de changement social et comportemental. Une **stratégie nutritionnelle multi-sectorielle 2025-2030** a également été adoptée.

L'intégration de la nutrition et du développement de la petite enfance dans les services de santé primaire a permis de maximiser l'impact de chaque contact avec les familles.

Des interventions ciblées ont également répondu aux besoins spécifiques des personnes vivant avec un handicap ou nécessitant des régimes alimentaires adaptés, contribuant à la prévention des maladies nutritionnelles et chroniques.



4. SANTÉ

L'accès aux services de santé essentiels a été maintenu avec **194 605 consultations médicales** enregistrées dans les camps grâce à l'appui coordonné des partenaires du secteur de la santé. Les **services de santé sexuelle et reproductive** ont touché **8 600 femmes**, dont **3 152 accouchements** assistés, soutenus par le renforcement des capacités de 14 sage-femmes. Tandis que les services de santé mentale ont assuré **plus de 1 000 consultations individuelles** répondant à des besoins psychosociaux croissants au sein des communautés. Nous avons aussi apporté un appui technique à la surveillance épidémiologique et à l'amélioration de la qualité des soins. Des missions médicales internationales ont permis **2 100 consultations spécialisées** et **630 interventions chirurgicales**. Le transport de **77 patients dialysés** vers l'hôpital de Tindouf a été assuré, tandis que certains réfugiés ont continué à recevoir des soins palliatifs à Alger. Une campagne de **vaccination** a également permis d'immuniser plus de **12 300 personnes** lors de la flambée de diphtérie.



5. ÉDUCATION

L'éducation demeure un espace essentiel de stabilité pour les enfants réfugiés. En 2025, **35 745 enfants** âgés de 3 à 16 ans, dont **19 597 filles**, ont bénéficié de l'accès à l'éducation, à des environnements d'apprentissage améliorés et à un renforcement de la capacité d'enseignement. 20 000 cartables avec du matériel scolaire ont été distribués pour favoriser la participation des enfants. 1 287 membres du personnel éducatif, dont les enseignants, ont bénéficié des compléments d'incitations, complétés par la formation de 159 enseignants récemment recrutés à la pédagogie scientifique, comme formateurs des formateurs.

L'alimentation scolaire a été améliorée, à partir d'octobre 2025, avec l'introduction de sandwiches composés de pain, de fromage et d'œufs, venant compléter le porridge traditionnel et les biscuits fortifiés. Au total **29 140 élèves** en ont bénéficié, tandis qu'une **campagne de déparasitage** a touché **18 153 enfants**.

6. MOYENS DE SUBSISTANCE ET RÉSILIENCE

Au-delà de l'assistance immédiate, des initiatives ont contribué à renforcer la **résilience économique des ménages**. En 2025, **972 réfugiés**, dont **69% de femmes**, ont bénéficié d'**activités d'inclusion économique**. Les centres de formation professionnelle et centres féminins ont accueilli **379 apprenants**. Des **jardins familiaux, communautaires et scolaires** ont également permis d'améliorer l'accès à des produits frais tout en promouvant des pratiques agricoles plus résilientes.

7. EAU, ASSAINISSEMENT ET HYGIÈNE

Les services d'eau et d'assainissement ont permis de maintenir un approvisionnement de **19 litres d'eau par personne et par jour**. L'extension progressive du réseau a réduit la dépendance au camionnage. Le secteur a également assuré le contrôle de la **qualité de l'eau, la gestion des déchets, le recyclage du plastique et la distribution de savon**, bien que **seulement 50% des besoins en hygiène menstruelle** aient pu être couverts.

8. ABRIS, ÉNERGIE ET ARTICLES NON ALIMENTAIRES

Les besoins en abris restent très élevés. En 2025, des **matériaux pour tentes** ont été distribués à **1 005 familles**, pour un besoin estimés à **16 500 tentes**. Le soutien au **gaz de cuisson** n'a pu être assuré que pendant **trois mois**, illustrant les fortes contraintes financières pesant sur la réponse.





PERSPECTIVES

En 2025, la réponse humanitaire à Tindouf a permis de préserver les services essentiels et de répondre aux besoins les plus urgents grâce à la mobilisation des partenaires humanitaires, au soutien des bailleurs et à l'appui constant de l'État algérien.

Toutefois, **les besoins continuent de dépasser les ressources disponibles**, comme le confirment les enquêtes nutritionnelles et les évaluations sectorielles.

Le **rapport spécifique sur les progrès du Plan de réponse pour les réfugiés sahraouis** fournit une analyse plus détaillée des réalisations, des défis et des priorités pour la période à venir.



©IMAD/UNICEF/2025

VOIR LA VIE DANS LES CAMPS À TRAVERS LES YEUX DES ENFANTS

Pendant cinq jours, des enfants ont photographié leur quotidien : le sable omniprésent, la rareté de l'eau, les jeux improvisés, la bibliothèque du camp, les rares espaces de sport, mais aussi les gestes de solidarité, de dignité et la vie qui continue. À travers leurs images, ils n'ont pas cherché à susciter la pitié. Ils ont simplement demandé à être vus et entendus.

« J'espère que les gens verront nos photos et notre situation. J'espère qu'ils nous aideront dans les camps de réfugiés, car nous avons vraiment besoin de leur aide. »

À 13 ans, Firdous ne parle pas seulement pour elle-même. À travers ses mots, c'est toute une génération d'enfants sahraouis née dans l'exil qui s'exprime – des enfants qui ont grandi dans les camps près de Tindouf, souvent loin des regards du monde.

Dans l'une des crises les plus longues et les plus oubliées au monde, ces photos rappellent une réalité essentielle : derrière chaque statistique se trouvent des visages, des histoires et une enfance qui continue d'espérer.



2.3.2 APPUI AUX MIGRANTS, RÉFUGIÉS ET DEMANDEURS D'ASILE HORS CAMPS



En 2025, nous avons poursuivi notre **appui aux migrants, réfugiés et demandeurs d'asile vivant dans les centres urbains d'Algérie**, en partenariat étroit avec les autorités nationales et les organisations de la société civile. Notre action a combiné appui institutionnel, accès aux services essentiels et promotion de solutions durables.

Sur le plan institutionnel, nous avons contribué à renforcer la **coordination nationale sur les questions migratoires**, notamment à travers l'appui au Comité interministériel sur la migration et l'organisation d'ateliers techniques. Des formations ont également été organisées en matière de **droit international des migrations**, de gestion des frontières fondée sur les droits humains et d'analyse des données migratoires. Cet appui a permis la participation d'acteurs nationaux à plusieurs ateliers régionaux consacrés aux dynamiques migratoires en Afrique et en Europe.

 **Budget total : 22,9 Millions d'USD**

Agences participantes :



2 342

Patients ayant bénéficié d'un
remboursement des médicaments

12 287

Migrants enregistrés pour un
rapatriement volontaire depuis l'Algérie

+1 600

Réfugiés et demandeurs d'asile ayant
reçu une aide financière ciblée

+9 800

Migrants en situation de vulnérabilité
assistés

1 122

Femmes et enfants à risque hébergés
dans des centres spécialisés

+1 500

Élèves réfugiés et demandeurs d'asile
inscrits à l'école

170

Enfants non accompagnés et séparés
identifiés et orientés vers des services
de protection



©Rabah Massaoui/OIM2025

L'accès aux services essentiels et la protection des personnes les plus vulnérables ont constitué une priorité. En Algérie, **35% des réfugiés et demandeurs d'asile enregistrés sont des enfants**. En 2025, **170 enfants non accompagnés et séparés** ont été identifiés et orientés vers des services de protection appropriés, dont **67 enfants particulièrement vulnérables** placés en foyers d'accueil. Par ailleurs, **1 122 femmes et enfants à risque** ont été hébergés dans des centres spécialisés en attendant des solutions durables.

L'accès à l'éducation a également été renforcé : **plus de 1 500 élèves réfugiés et demandeurs d'asile**, soit **87% des enfants enregistrés en âge scolaire**, ont été inscrits dans le système scolaire algérien. Des cours de langue arabe, des kits scolaires et des activités communautaires ont soutenu leur intégration, tandis que des solutions d'apprentissage informel et à distance ont été proposées pour les enfants ne pouvant accéder à l'enseignement formel.

L'assistance financière a permis de soutenir les ménages les plus vulnérables et de préserver l'accès aux services essentiels. **2 342 patients ont bénéficié d'un mécanisme de remboursement des médicaments** et plus de **1 600 réfugiés et demandeurs d'asile** ont reçu une aide financière ciblée pour couvrir des besoins essentiels tels que l'alimentation, l'hygiène et le logement. Par ailleurs, **36 enfants non accompagnés et séparés** ont bénéficié d'un soutien financier spécifique.

En complément, plus de **9 800 migrants en situation de vulnérabilité** ont reçu une assistance directe comprenant un hébergement temporaire, un accès aux soins de santé, un soutien psychosocial et des informations essentielles. Le refuge d'urgence d'Alger pour les survivantes et survivants de violences basées sur le genre a également accueilli 31 réfugiés et demandeurs d'asile. L'accès aux services de santé a été renforcé avec **plus de 2 700 orientations médicales** prises en charge par le Croissant-Rouge algérien et **513 migrants** ayant bénéficié de services de santé.

Parallèlement, des initiatives ont contribué à promouvoir l'inclusion économique et l'autonomie. **186 réfugiés et demandeurs d'asile** ont bénéficié d'activités d'inclusion économique, dont **45 inscrits dans des programmes de formation professionnelle** et **5 femmes ayant trouvé un emploi**. L'entrepreneuriat a également été soutenu, notamment à travers la création d'une coopérative de couture et la fourniture de **start-up kits à 25 réfugiés et demandeurs d'asile**.

En outre, **509 migrants** ont participé à des formations professionnelles pour faciliter leur réintégration dans leurs pays d'origine, tandis que **110 citoyens algériens rentrés au pays** ont bénéficié d'un appui financier pour développer des activités génératrices de revenus (100 hommes et 10 femmes).

Des solutions durables ont également été poursuivies par un appui **aux formalités préalables au départ, y compris les examens médicaux**. **123 réfugiés ont été réinstallés au Canada** et une personne a bénéficié d'un processus de réunification familiale. Par ailleurs, **12 287 migrants ont été enregistrés pour un rapatriement volontaire depuis l'Algérie**, tandis que **1 037 ressortissants d'Afrique subsaharienne** – dont 74 femmes et 96 enfants – ont reçu un soutien à leur **réintégration dans le pays d'origine**.

Malgré des contraintes de ressources importantes, ces interventions ont permis de maintenir des services essentiels et de fournir une assistance ciblée aux personnes les plus vulnérables, grâce à une coopération étroite avec les partenaires nationaux et internationaux et une coordination renforcée entre les acteurs humanitaires.



©Alexandra B.../OIM/2025

2.4 NE LAISSER PERSONNE DE CÔTÉ

En Algérie, certains groupes restent particulièrement exposés au risque d'exclusion, notamment les femmes rurales, les cheffes de ménages monoparentaux, les personnes en situation de handicap, les enfants vivant dans la pauvreté – en particulier dans les zones rurales, le Sud ou les Hauts Plateaux – ainsi que les jeunes confrontés au chômage et à l'informalité.

Les migrants, réfugiés et demandeurs d'asile, ainsi que les personnes âgées isolées, figurent également parmi les populations les plus vulnérables.

En 2025, nous avons intégré systématiquement l'approche de « Ne laisser personne de côté » dans nos interventions, en ciblant de manière prioritaire ces groupes et en renforçant leur accès aux services essentiels, aux opportunités économiques et aux mécanismes de protection.

ÉGALITÉ DES SEXES

Nos interventions ont contribué à promouvoir l'égalité des sexes et à renforcer l'autonomisation économique, la participation et la protection des femmes. Dans les systèmes alimentaires

et les initiatives de diversification économique, **80% des jeunes formés étaient des femmes**, tandis que **260 artisanes ont bénéficié d'un appui pour la valorisation des produits du terroir**. Par ailleurs, **7 340 jeunes ont accédé à l'emploi à travers des dispositifs verts et d'immersion**, dont une part importante de femmes.

Nous avons également apporté notre soutien à des initiatives dédiées à l'accompagnement des carrières des femmes magistrates. En matière de lutte contre les violences basées sur le genre, **96 acteurs de la chaîne pénale et 135 professionnels de santé** ont bénéficié de formations spécialisées.

JEUNESSE

La jeunesse constitue un levier majeur du développement. En 2025, notre appui a contribué à la mise en place du **Comité intersectoriel Jeunesse**, réunissant **24 ministères et organes consultatifs**, et à l'élaboration du **Plan national jeunesse 2025-2029**, fondé sur un diagnostic national intégrant les besoins des jeunes et des groupes vulnérables.

Nous avons également soutenu l'employabilité des jeunes à travers l'approche Learning-to-Earning, permettant à **plus de 250 jeunes** de bénéficier de formations en compétences de vie orientées vers l'emploi. Des initiatives, menées en collaboration avec le **Conseil Supérieur de la Jeunesse**, telles que Youth Foresight Fellowship, Youth Participatory Action Research et le Land restoration project, ont renforcé la participation et l'engagement de plus de 150 jeunes et favorisé l'émergence d'initiatives entrepreneuriales, notamment pour les jeunes en dehors du système formel.

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nous avons poursuivi nos efforts pour renforcer l'inclusion des personnes en situation de handicap dans les politiques publiques, les services et la participation communautaire. Notre appui a contribué à intégrer leurs droits dans les engagements nationaux présentés au **Sommet mondial sur le handicap**, à renforcer **l'éducation inclusive** à travers la formation d'inspecteurs pédagogiques et de professionnels de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels, et à soutenir une avancée importante en matière de protection sociale avec la **révision des critères d'accès à l'allocation forfaitaire de solidarité**.

AVEC L'APPUI DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES

260 Artisanes appuyées dans la valorisation de produits du terroir

7 340 Jeunes ayant accédé à l'emploi via des dispositifs verts et d'immersion

80% De femmes parmi les jeunes formés dans des initiatives économiques

>250 Jeunes formés aux compétences de vie orientées vers l'emploi

07 Organisations de la société civile touchées par des formations sur la prévention des IST/VIH/SIDA, incluant les jeunes en situation de handicap



©KhadijaMarkemal/UNICEF/2024

2.5 PARTENARIATS POUR L'AGENDA 2030



UN PARTENARIAT SOLIDE AVEC LE GOUVERNEMENT

La mise en œuvre du Cadre de coopération pour le développement durable repose sur un partenariat étroit avec le Gouvernement Algérien. En 2025, cette collaboration s'est traduite par un dialogue stratégique régulier et une participation active des institutions nationales à la conception, à la mise en œuvre et au suivi des initiatives conjointes.

La **Revue à mi-parcours du Cadre de coopération 2023–2027** a constitué un moment clé de l'année. Conduite conjointement avec les autorités nationales, elle a permis d'évaluer les progrès réalisés, d'examiner la pertinence des interventions et d'identifier les priorités pour la seconde moitié du cycle, tout en renforçant la cohérence des actions et leur alignement sur les priorités nationales.



©ElkhansaTadjine/UNHCR/2025



©MaiekDib/ONUAlgérie/2025

CONTRIBUTION DES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS

Les résultats présentés dans ce rapport ont été rendus possibles grâce au soutien de partenaires techniques et financiers. Dans un contexte international marqué par des contraintes budgétaires croissantes, leur appui a permis de maintenir et de développer des initiatives essentielles dans des domaines tels que la santé, la protection sociale, la gouvernance, la sécurité alimentaire, la migration, la transition environnementale, ainsi que la réponse humanitaire, notamment en faveur des réfugiés sahraoui.

Nous exprimons notre reconnaissance à l'ensemble des partenaires pour leur engagement et leur contribution à l'impact et à la durabilité des programmes.

ENGAGEMENT DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

La société civile joue un rôle clé dans la mise en œuvre des programmes et l'ancrage local des interventions. En 2025, les organisations de la société civile ont continué de contribuer activement aux initiatives menées dans les domaines de la santé, de la prévention, de la protection des groupes vulnérables, du développement local et de l'autonomisation économique.

Ces partenariats ont permis d'améliorer l'accès aux services pour les populations les plus vulnérables, de renforcer la participation communautaire et de soutenir des initiatives portées par les acteurs locaux.

2.6 ONE UN ALGERIA : COHÉRENCE, EFFICACITÉ ET EFFICIENCE

PROGRAMMATION ET INITIATIVES CONJOINTES

Le Cadre de coopération, à travers son Comité exécutif conjoint avec le Gouvernement, a permis de structurer et déployer des initiatives interagences structurantes **illustrant la valeur ajoutée du travail collectif du système des Nations Unies en Algérie**. Ces initiatives répondent à des enjeux multisectoriels au cœur des priorités nationales et mobilisent les expertises complémentaires des agences autour des quatre axes du Cadre de coopération.

Elles accompagnent des **transformations importantes engagées par le Gouvernement Algérien**, telles que la diversification de l'économie, la transformation des systèmes alimentaires, la promotion de l'entrepreneuriat, la formalisation du secteur informel, le renforcement de la protection sociale et l'insertion éducative et socio-professionnelle des jeunes sans formation ni emploi, y compris les jeunes en situation de handicap.

En 2025, sous le leadership de la Coordinatrice résidente, nous avons travaillé étroitement avec les autorités nationales pour progresser dans la mise en œuvre des **initiatives conjointes a fort impact sous chacun des quatre piliers du Cadre de coopération**. Ce travail a permis de renforcer la coordination interagence, d'améliorer la **cohérence et la complémentarité**

des interventions, et de mobiliser plus efficacement les normes, expertises et capacités opérationnelles du système des Nations Unies au service des priorités de développement durable de l'Algérie.

EFFICACITÉS OPÉRATIONNELLES

La mise en œuvre du **Business Operations Strategy (BOS)** a permis de renforcer l'efficacité opérationnelle du système des Nations Unies. En 2025, **100 % des activités prévues ont été réalisées**, contribuant à améliorer la coordination entre agences et l'optimisation des ressources.

Les initiatives de services communs ont ainsi permis de réaliser **USD 279 546 de coûts évités**, principalement dans les domaines administratifs et des technologies de l'information. Au total, **29 services communs ont été mis en place et 18 services ont enregistré des améliorations en matière de qualité**.

Sur les cinq dernières années, les services administratifs communs ont permis de générer **plus de 1,2 million USD d'économies**, illustrant les gains d'efficacité liés à l'approche « One UN ».

COMMUNICATION EN TANT QUE ONE UN

En 2025, nous avons renforcé la communication collective du système des Nations Unies afin de mieux refléter l'impact des actions interagence et de **porter des messages communs sur les priorités du développement durable en Algérie**.

Plusieurs campagnes conjointes ont permis de mettre en valeur les résultats des programmes et de mener des plaidoyers. La célébration des **80 ans des Nations Unies**, organisée conjointement avec le Gouvernement Algérien à l'occasion de la Journée nationale de la diplomatie algérienne, a permis de rappeler le rôle important joué par l'Algérie sur la scène internationale et de présenter les résultats concrets de la coopération à travers une exposition dédiée.

La **Journée internationale des droits des femmes** a donné lieu à quatre vidéos interagences, mettant en lumière le parcours de femmes engagées tandis que la **Journée internationale de la jeunesse** a valorisé l'engagement des jeunes dans des initiatives de développement durable. La campagne des **16 Jours d'activisme contre les violences basées sur le genre** a constitué un autre moment fort de mobilisation collective.

Ces efforts, parmi d'autres, ont contribué à accroître la visibilité des actions, à renforcer la cohérence des messages et à consolider la perception des Nations Unies comme un partenaire engagé aux côtés de l'Algérie pour la réalisation de l'Agenda 2030.

L'INCLUSION DU HANDICAP

En 2025, nous avons poursuivi la mise en œuvre du **Programme de partenariat des Nations Unies pour les droits des personnes en situation de handicap**, dans sa phase analyse de situation. Cette analyse, conduite en coordination avec les autorités nationales, a permis de mettre en évidence les progrès réalisés et d'identifier les domaines nécessitant un appui renforcé.

Nous avons également accompagné la participation de l'Algérie au Sommet mondial sur le handicap 2025, au cours duquel le pays a formulé **neuf engagements stratégiques** portant notamment sur l'accessibilité, l'éducation inclusive, la collecte de données désagrégées, la prévention précoce et l'inclusion socio-économique.

PRÉVENTION DE L'EXPLOITATION ET DES ABUS SEXUELS

En 2025, nous avons renforcé les mécanismes de prévention et de réponse en matière d'exploitation et d'abus sexuels. **Des supports d'information ont été diffusés et un site dédié au signalement a été mis en ligne**. Une cartographie des services d'assistance aux survivant(e)s a également été élaborée afin de faciliter l'orientation et l'accès aux services.

La prévention de l'exploitation et des abus sexuels reste régulièrement suivie au niveau de l'Équipe de pays des Nations Unies, conformément à la **politique de tolérance zéro**.

2.7 ENSEIGNEMENTS TIRÉS ET ÉVALUATIONS

La Revue à mi-parcours du Cadre de coopération pour le développement durable 2023–2027, réalisée en 2025 conjointement avec le Gouvernement Algérien, a confirmé la pertinence du partenariat et les progrès réalisés dans des domaines clés, tels que la diversification économique et la sécurité alimentaire, la gouvernance, le développement humain et social et la transition écologique. Elle a également permis d'identifier des défis persistants appelant des ajustements pour la période 2026–2027.

La revue souligne la nécessité de concentrer les efforts sur des initiatives à fort impact et à effet structurant, de mettre à l'échelle des initiatives probantes et de renforcer l'appropriation nationale, notamment à travers une mobilisation coordonnée des ressources. Elle met également en évidence l'importance de renforcer les systèmes de suivi et d'évaluation, en s'appuyant sur des données fiables, désagrégées et interoperables, afin d'améliorer le pilotage des politiques publiques, de documenter les résultats et de renforcer la redevabilité.



©SavinaAmmassari/2026



©SavinaAmmassari/2026

En matière de gouvernance, la consolidation des mécanismes de pilotage conjoint et le renforcement de la cohérence des interventions demeurent essentiels, tout comme l'approfondissement des partenariats avec le secteur privé, la société civile et le milieu académique. Dans un contexte de contraintes financières accrues, une approche plus stratégique et coordonnée de la mobilisation des financements est déterminante pour assurer la mise en œuvre et la durabilité des initiatives.

Pour la période 2026–2027, le Cadre de coopération constitue une plateforme stratégique pour accélérer les progrès vers les Objectifs de développement durable. La prochaine phase devra capitaliser sur les acquis et renforcer l'action collective afin de traduire les priorités nationales en résultats durables et mesurables.

APERÇU FINANCIER 2025

ENTITÉS	BUDGET REQUIS	BUDGET ALLOUÉ	BUDGET DÉPENSÉ
	USD		
WFP	37 500 000	25 300 000	22 308 000
IOM	25 908 503	21 196 675	19 163 166
UNHCR	14 431 850	12 141 388	11 965 959
UNICEF	9 806 568	4 789 097	4 789 097
UNDP	7 490 145	7 376 435	6 938 644
FAO	1 779 544	1 739 544	1 734 482
WHO	1 465 520	1 445 520	977 109
UNODC	757 200	657 200	657 164
UNIDO	594 941	594 941	346 775
UNFPA	518 627	148 000	148 000
UNESCWA	517 500	455 000	455 000
ILO	466 000	466 000	271 000
WIPO	335 267	335 267	260 395
UNEP	284 177	284 177	284 177
UNAIDS	26 182	26 182	26 182
TOTAL	101 882 024	76 955 426	70 325 150

MONTANTS PAR AXE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

DIVERSIFICATION ECONOMIQUE



BUDGET REQUIS
\$4 218 765

BUDGET ALLOUÉ
\$4 218 470

BUDGET DÉPENSÉ
\$3 934 610

GOVERNANCE



BUDGET REQUIS
\$4 098 104

BUDGET ALLOUÉ
\$3 692 460

BUDGET DÉPENSÉ
\$3 497 065

DÉVELOPPEMENT HUMAIN ET SOCIAL



BUDGET REQUIS
\$2 617 908

BUDGET ALLOUÉ
\$2 325 908

BUDGET DÉPENSÉ
\$1 906 804

ENVIRONNEMENT



BUDGET REQUIS
\$4 852 159

BUDGET ALLOUÉ
\$4 812 159

BUDGET DÉPENSÉ
\$4 326 687

MONTANTS PAR DOMAINE HUMANITAIRE⁷

HUMANITAIRE TINDOUF



BUDGET REQUIS
\$54 254 854

BUDGET ALLOUÉ
\$37 068 485

BUDGET DÉPENSÉ
\$33 902 711

HUMANITAIRE HORS TINDOUF



BUDGET REQUIS
\$31 988 499

BUDGET ALLOUÉ
\$24 986 209

BUDGET DÉPENSÉ
\$22 905 538



TOTAL

BUDGET REQUIS
\$15 786 936

BUDGET ALLOUÉ
\$15 048 997

BUDGET DÉPENSÉ
\$13 665 166



TOTAL

BUDGET REQUIS
\$86 243 353

BUDGET ALLOUÉ
\$62 054 694

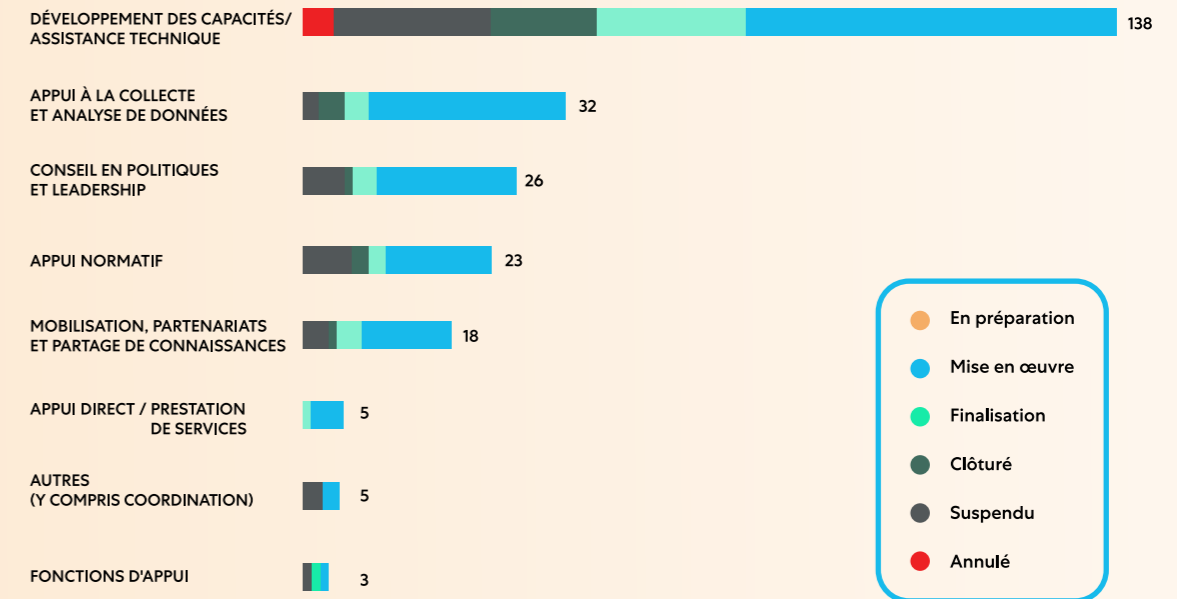
BUDGET DÉPENSÉ
\$56 808 249

⁷ Toutes les ressources disponibles ne sont pas nécessairement engagées et dépensées au cours du même exercice, notamment lorsqu'elles sont reçues tardivement dans l'année ; une partie est ainsi reportée sur l'exercice suivant.

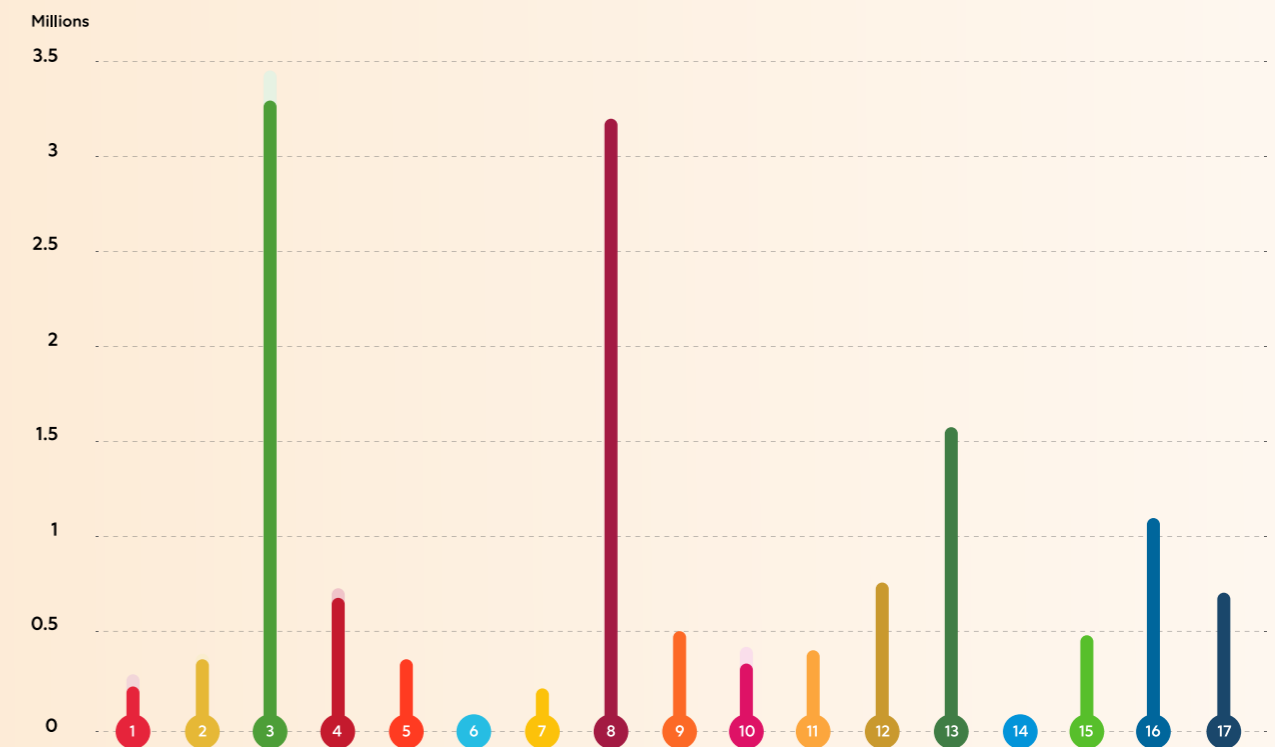
SOMME PAR ORIGINE DU FINANCEMENT

ORIGINE DU FINANCEMENT	SOMME ALLOUÉ 2025 (USD)
Union européenne	22 760 317
Espagne	9 819 914
Nations Unies et fonds onusiens	7 467 317
Fonds multilatéraux spécialisés	5 715 548
Italie	5 997 254
Pays-Bas	4 429 011
Allemagne	3 762 687
États-Unis	3 379 315
Suisse	1 983 000
France	1 789 564
Norvège	1 620 534
Danemark	1 545 255
Royaume-Uni	1 319 481
Arabie saoudite	566 123
Canada	508 946
Japon	278 000
Partenariats public-privé	275 000
Suède	251 413
République de Corée	201 447
Pologne	122 750
Brésil	120 000
Luxembourg	117 647
Croatie	82 160
Secteur privé et fondations	39 929
Slovénie	34 762
Andorre	17 381

1. TYPE D'APPUI DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES EN ALGÉRIE (2025)



2. ÉCARTS FINANCIERS PAR OBJECTIF DE DÉVELOPPEMENT DURABLE EN ALGÉRIE (2025)





En 2026, la priorité sera de convertir les acquis du Cadre de coopération en résultats plus structurants, plus visibles et plus durables. Dans un contexte de ressources contraintes, l'action collective devra être davantage ciblée, cohérente et orientée vers les interventions à plus fort effet de levier.

Cinq priorités se dégagent pour l'année. Il s'agira d'abord de concentrer l'appui sur un nombre limité d'interventions à fort impact, en appui direct aux priorités nationales. La mise à l'échelle des initiatives probantes devra ensuite être accélérée, notamment dans la protection sociale, les systèmes alimentaires, l'inclusion des jeunes, la transition de l'apprentissage vers l'emploi et la transition écologique.

Une orientation efficace, efficiente et équitable du financement national vers les priorités de développement durable et une mobilisation plus stratégique des ressources seront également nécessaires pour soutenir des interventions durables.

Le renforcement des systèmes de données, de suivi et de redevabilité constituera un autre levier essentiel pour améliorer le pilotage. Enfin, le co-pilotage avec les institutions nationales et l'ouverture à des partenariats plus structurés devront être consolidés.

Parallèlement, la mise en œuvre du Plan de Réponse aux Réfugiés Sahraouis 2026-2027 demeurera une composante essentielle de l'action conjointe des Nations Unies auprès des réfugiés sahraouis. Élaboré conjointement avec les agences onusiennes, les partenaires humanitaires et les communautés réfugiées, le Plan offre un cadre multisectoriel intégré visant à renforcer la cohérence, l'efficacité et l'orientation vers les résultats de la réponse humanitaire. Son opérationnalisation nécessite un financement total de **177 millions USD** afin de garantir la continuité des services essentiels, de soutenir les efforts de résilience face à une crise prolongée.

Deux risques appellent une vigilance particulière : la contraction des financements et la persistance d'approches fragmentées. À l'inverse, la dynamique de réforme engagée par l'Algérie, ainsi que les opportunités offertes par la coopération Sud-Sud, l'innovation et les financements verts, peuvent contribuer à accélérer les résultats en 2026.



CHAPITRE 3 PRIORITÉS 2026





© Savina Ammaseri/2026

ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

BOS	Business Operations Strategy	OMS	Organisation mondiale de la santé
CEA	Commission économique pour l'Afrique	ONU DC	Office des Nations Unies contre la drogue et le crime
CLC PRO	Commission FAO de lutte contre le Criquet pèlerin dans la région occidentale	ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement	ONUSIDA	Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida
EFTP	Enseignement et formation techniques et professionnels	PAM	Programme alimentaire mondial
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
IDH	Indice de développement humain	PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
MST	Maladies sexuellement transmissibles	UNESCWA	Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale
ODD	Objectifs de développement durable	UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la population
OIM	Organisation internationale pour les migrations	UNHCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
OIT	Organisation internationale du Travail	UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
OMPI	Organisation mondiale de la propriété intellectuelle	VIH	Virus de l'immunodéficience humaine



NATIONS UNIES ALGERIE



41 Rue Mohamed Khoudi, El Biar, Alger, Algérie

-  [linkedin.com/company/uninalgeria](https://www.linkedin.com/company/uninalgeria)
-  x.com/UNALGERIA
-  facebook.com/UNinAlgeria/
-  algeria.un.org/fr
-  youtube.com/@NationsUnies-Algerie

